

LE PROJET D'UNITÉ DE COGÉNÉRATION A ÉTÉ OFFICIAISÉ LE 3 SEPTEMBRE

Energie : une centrale biomasse high-tech pour la ville de Corte

L'actualité

TERRITOIRES

Le scanner qui change tout

P. 2



ENVIRONNEMENT

Alerte en mer !

P. 5

COLLECTIVITÉS

Et ces plans de sauvegarde ?

P. 4



Avec l'appui de la SAEM Corse Bois Energie, la Ville de Corte fait bénéficier à sa population, l'usage d'une chaufferie biomasse. Afin de poursuivre cet engagement en faveur du développement durable, et selon une volonté de modernisation des installations existantes, la municipalité, la Collectivité Territoriale de Corse et la SAEM ont organisé une réunion technique, le 3 septembre dernier pour lancer le projet de première centrale de cogénération.

AVVENE. Tendre de plus en plus vers les énergies propres répond plus que jamais aux exigences que se sont imposées la Municipalité de Corte et la

Collectivité Territoriale de Corse. A l'issue d'une réunion de travail à Corte, en présence du président du Conseil Exécutif, Paul Giacobbi, de la conseillère exécutive en charge de l'énergie, Maria Guidicelli, du conseiller exécutif en charge de l'environnement, Pierre Ghionga, du conseiller territorial et président de la SAEM Bois, Jean-Christophe Angelini, du conseiller territorial et administrateur de la SAEM et du SMUC, Yannick Castelli et du maire de Corte, Antoine Sindali, il a été acté le renouvellement de l'exploitation et de la gestion de la chaufferie à l'issue du contrat qui se termine le 31 décembre 2014. Une nouvelle DSP qui vise à une meilleure optimisation des ressources naturelles sera mise en place et concernera notamment le projet de cogénération biomasse. Ce projet a pour objectif une consommation plus raisonnée et contribue clairement à l'entretien et à l'extension des forêts exploitées. En initiant ce

projet, les décideurs politiques ont l'intention d'offrir ainsi une alimentation plus propre et plus écologique. Pour Tony Sindali, le maire de Corte : « Il s'agissait de renouveler la DSP tout en veillant sur le plan technique à remplacer le matériel vieillissant et en fin de vie. Cette étape de renouvellement des chaudières nous permet de franchir un pas supplémentaire dans le cadre du développement durable en matière énergétique. Nous nous sommes demandés, en concertation avec les services de la CTC, qui est associée à la commune dans le syndicat mixte du réseau chaleur cortenais, si nous ne pouvions pas faire plus. Nous pensons installer des chaudières nouvelle génération pour produire en même temps, de la chaleur et de l'électricité. Cela s'appelle la cogénération. Il s'agit d'utiliser la biomasse, c'est-à-dire du bois que l'on peut récupérer dans les forêts pour les nettoyer et pas seulement des arbres que l'on abat.

Suite en P.3

ANNONCES LEGALES :

fax. 04 95 38 76 57

email: al@lepetitbastiais.com

infoline: Sandrine au 04 95 58 70 52



CE NUMÉRO EST IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

0,80 €

SUITE DE LA UNE. *Tout ce bois récupéré permet, en même temps, de lutter contre les incendies. On peut aussi utiliser le bois déposé dans les déchèteries par la population et le transformer en plaquettes pour le mettre dans les chaudières. C'est exemplaire parce que c'est la première installation de ce type en Corse. »*

Cette future centrale servira ainsi à répondre aux besoins de 4000 cortenais, soit plus de la moitié de la population totale de la ville. Pour l'exécutif territorial et son Président, Paul Giacobbi, cela représente une avancée « unique et exemplaire » : « *Le renouvellement des chaudières se fera avec, nous l'espérons, l'appoint de la cogénération. La CTC est, également, intéressée parce qu'elle possède des forêts. Leur exploitation permet la production de petit bois et de matériaux qui ne peuvent être utilisés qu'à cet usage. Ce qui offre l'avantage de nous débarrasser de cette matière, de cette biomasse en l'utilisant de manière rentable, tout en contribuant à améliorer les forêts. C'est une expérience qui a fonctionné durant des décennies et qui va être renouvelée. Pour la première fois en Corse, sera installée la cogénération pour permettre la production d'électricité. Cette production, au tarif de rachat envisagé, représentera, pour cet équipement, une recette de 1,5 million € par an. C'est considérable ! En plus, si cette expérience se fait sur un périmètre restreint, elle a vocation à s'étendre dans l'agglomération cortenaise, bien entendu avec l'obtention de nouveaux clients, mais également, peut-être, ailleurs, en Corse. »*

Y.C.